

MM/MH

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 07 du mois de MARS**, convocation adressée à chaque Membre du Conseil Municipal de DIVES-sur-MER.

**L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 19 du mois de MARS** à 19 H 30, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en la mairie de DIVES-sur-MER, sous la présidence de M. MOURARET Pierre, Maire de DIVES-sur-MER.

**ETAIENT PRÉSENTS** : M. MOURARET Pierre – M. MARTIN Gérard – Mme GARNIER Danièle –  
Mme CABARISTE Barbara – M. LAVALLÉE Thomas – Mme HAMON Fanny – M. LELOUP Denis  
Mme BESNARD Martine – M. CALIGNY-DELAHAYE François – M. ROMY Dominique  
Mme KIERSZNOWSKI Valérie – Mme LEBARON Sandrine – M. LANGLAIS Claude – Mme BARRÉ Célimène  
M. LESAULNIER Serge – Mme CORBET Nadine – M. RADIGUE Pascal – Mme GOURDIN Sylvie  
Mme NOËL ISABEL Julie – Mme ALLIER Ghislaine – Mme LECONTE Eliane – M. AUBER Xavier

**Ont donné pouvoir** : M. KERBRAT Eric à Mme KIERSZNOWSKI Valérie  
M. GRZESKOWIAK Jean-Luc à Mme LEBARON Sandrine  
Mme MASSIEU Chantal à Mme CABARISTE Barbara  
Mme GARNIER Christine à Mme GOURDIN Sylvie

**Absentes excusées** : M. PEYRONNET Alain  
M. BAZEILLE René  
M. LE COZ Denis

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. LELOUP Denis.

Date d'affichage

**ARRÊT DU PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ****(Rapporteur : Mme LEBARON)**

-=-

VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°23-049 du Conseil Municipal en date du 26 Juin 2023 prescrivant l'élaboration du Règlement Local de la Publicité ;

VU le débat sur les orientations du Règlement Local de la Publicité lors du Conseil Municipal en date du 12 Novembre 2024 ;

VU la mise en place des modalités de concertation suivantes :

- Un registre papier assorti d'un dossier papier, alimenté régulièrement, à la mairie de Dives-sur-Mer disponible dès le 29 octobre 2024 ;
- Une page internet dédiée sur le site de la ville alimentée au fur et à mesure de l'avancée du projet avec mise à disposition de documents, consultable dès le mois d'octobre 2024 également ;
- Une adresse mail sur le site de la mairie pour réagir en ligne au projet (RLP@Dives-sur-Mer.fr) ;
- La tenue d'une réunion dédiée aux PPA le lundi 18 novembre 2024 ;
- La tenue d'une réunion publique le lundi 18 novembre 2024 ;
- La tenue d'une réunion dédiée aux professionnels de l'affichage et aux associations de protection de l'environnement le mardi 19 novembre 2024.

**CONSIDÉRANT** que le projet de Règlement Local de la Publicité fut ajusté selon les contributions émises lors de la concertation,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

**DÉCIDE :**

↳ **d'arrêter** le projet de Règlement Local de la Publicité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée et conforme.

Le Maire,  
**Pierre MOURARET,**



1